



ORDRE DU JOUR **Comité Exécutive CCPL**

Jeudi 7 mars 2024, 14:30-17:00h CET / GMT+1

Lieu : Hotel Martin's Brussels EU (Bd Charlemagne 80, 1000 Bruxelles)

14:30h

- 1. Bienvenue du Président du CCPL**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du compte-rendu de la dernière réunion du Comité Exécutive – Madrid, 8 Nov. 2023**

14:40h

- 4. Présentations des sujets d'intérêt pour le CCPL :**
 - 4.1. Tendances de l'économie mondiale des océans et base de données sur le commerce maritime (CNUCED - M. David Vivas)
 - 4.2. Initiative de l'UE "Pêcheurs du futur" (DG MARE)
 - 4.3. Évaluation du Règlement (CE) n° 734/2008 relatif à la protection des écosystèmes marins vulnérables en haute mer (DG MARE)
 - 4.4. [5^eréunion du groupe de travail ad hoc conjoint FAO-OIM-OIT sur la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et les questions connexes](#)

15:50h

- 5. Mise au jour du Secrétariat du CCPL du:**
 - 5.1. Séminaire sur les investissements de pêches UE dans les pays tiers (Berlin, 23 mai)
 - 5.2. Événement Inter-AC au Jour Maritime Européen (Svendborg-DK, 30-31 mai 2024)

PAUSE CAFÉ (16:15-16:30H)

16:30h

- 6. Rapports sur les actions convenues au sein des Groupes de Travail du CCPL et Inter. - ACs:**
 - 6.1. Rapport des présidentes et/o vice-présidentes de
 - Groupe de Travail 1 (Stocks de grands migrateurs et leurs ORGP)
 - Groupe de Travail 2 (Pêcheries de l'Atlantique Nord et leurs ORGP)
 - Groupe de Travail 4 (Accords de pêches avec les pays tiers)
 - Groupe de Travail 5 (Questions horizontaux)
 - 6.2. Rapport de la réunion de coordination Inter-AC avec la DG MARE (Bruxelles, 6 Feb 2024)
 - 6.3. Création d'un forum inter-AC sur la négociation avec les Etats côtiers et dialogues bilatéraux et trilatéraux entre l'UE et les pays tiers de l'Atlantique Nord-Est (Norvège, Royaume-Uni, Iles Féroé...).

16:50h

- 7. Etat des accords des partenariat et collaborations :**
 - 7.1. FAO
 - 7.2. ATLAFCO-COMHAFAT
 - 7.3. AFRIFISH-NET

CLÔTURE (17:00h)